

Document mis
en distribution
Le 02 AVR. 2025



SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
Le -2 AVR. 2025
N° 3028

Thème 1 : Le bien-être à l'école

PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION

portant sur « L'école prend soin de mes émotions »

Circonscription	Commune	Nom de l'école	Nom de la classe Nom de l'enseignant
1	TAIARAPU-EST	OHITEITEI	CMI C PLOTON HENRIK

RAPPORT

relatif à une proposition de délibération portant sur « L'école prend soin de mes émotions »,

présenté au nom de la commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

La présente proposition de délibération portant sur « L'école prend soin de mes émotions » a pour objet de sensibiliser et prendre conscience de l'importance de prendre en compte nos émotions. Nous passons beaucoup de temps à apprendre, à jouer et à grandir ensemble. Mais parfois, nous avons aussi des **moments difficiles** : nous pouvons nous sentir **tristes, stressés, en colère, harcelés ou seuls**. Et malheureusement, nous ne savons pas toujours comment exprimer ce que nous ne ressentons ni à qui en parler.

C'est pourquoi nous vous proposons une loi pour aider **chaque élève à mieux comprendre et exprimer ses émotions** à l'école pour mieux apprendre.

Notre proposition de délibération s'appelle "**L'école prend soin de mes émotions**" et elle repose sur **trois actions simples** :

1^{er} point : Contre le harcèlement

Toute école primaire doit mettre en place un programme anti-harcèlement, comprenant :

- Un référent bien-être (un adulte à qui parler en cas de problème).
- Des « ambassadeurs du respect » (élèves volontaires formés pour aider leurs camarades).
- La mise en place du protocole anti-harcèlement (prise en charge d'une situation de harcèlement en suivant un protocole bien défini).
- Sensibilisation de tous les occupants de l'école et les parents.

2^e point : Un espace bien-être pour se calmer et se détendre

Quand nous sommes stressés ou énervés, nous pourrions aller dans une salle aménagée avec des coussins, des livres et des jeux relaxants ou des lumières pour nous apaiser.

3^e point : Enseigner la gestion des émotions

Chaque matin, nous pourrions dire comment nous nous sentons. Cela permettra aux enseignants et aux camarades de mieux comprendre notre état d'esprit et de nous aider si besoin. Tous les enseignants doivent faire l'objet d'une formation pour mieux comprendre nos émotions, notre cerveau et comment on apprend.

Le bien-être émotionnel est aussi important que les mathématiques et la lecture. Un élève qui se sent bien apprend mieux. Un élève qui comprend ses émotions se dispute moins. Un élève qui est écouté est un élève plus heureux !

Nous comptons sur vous pour soutenir notre loi et faire de l'école un endroit où nous nous sentons tous bien !

Tel est donc l'objet de la proposition de délibération que les élèves de la classe de CM1 C de l'école Ohiteitei de la commune de Tairapu-Est ont le plaisir et l'honneur de vous soumettre.

PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION

portant sur « L'école prend soin de mes émotions »,

Article 1^{er}- Une école sans peur

Toute école primaire doit mettre en place un programme anti-harcèlement en sensibilisant tous les occupants de l'école, les parents. Elle doit également mettre en place un protocole sur le harcèlement.

Article 2- Création d'une salle sensorielle

Chaque école doit aménager un espace calme (salle dédiée) pour les élèves qui ont besoin de se détendre, comme :

- Une salle sensorielle avec coussins, lumières douces et jeux apaisants et autres...
- Un coin « zen » dans la cour avec des bancs et des plantes et autres...

Article 3- Enseigner la gestion des émotions

Chaque école doit enseigner la gestion des émotions avec :

- Un rituel du matin où chaque élève dit comment il se sent.
- Une boîte à émotions pour déposer un message quand on est triste, en colère, etc.
- Des cours sur les émotions pour apprendre à mieux les comprendre.
- Une formation des enseignants sur la gestion des émotions.